

Antenne d'AUBIERE
29 Rue Roche Genes - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON
30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS
1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

FICHE D'INSCRIPTION – ACTION DE FORMATION CONTINUE

Intitulé :

Date(s) :

Lieu :

Action collective : OUI NON

PARTICIPANT

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Portable : **Mail :**

Diplôme/Niveau :

Fonction dans le club :

CLUB EMPLOYEUR

Nom : **Numéro :**

N° SIRET :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Personne à contacter au club :

Téléphone : **Mail :**

Antenne d'AUBIERE
29 Rue Roche Genes - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON
30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS
1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription par le salarié ou le club employeur SANS PRISE EN CHARGE DU COUT PEDAGOGIQUE

Merci de joindre le règlement correspondant

Inscription par le club employeur AVEC DEMANDE DE PRISE DU COUT PEDAGOGIQUE AUPRES
D'UNIFORMATION

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité du club.

A réception de la fiche d'inscription, le Centre de Formation fera parvenir au club les pièces nécessaires à l'établissement de la DAF.

A l'issue de la formation, le Centre de Formation fera parvenir au club les pièces nécessaires à l'établissement de la DR.

Inscription dans le cadre d'une ACTION COLLECTIVE

Le Centre de Formation se charge du dossier de financement.

Conditions Générales

La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions générales d'inscription aux stages de formation continue de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Tennis.

L'employeur,
Date, signature et cachet

Le stagiaire,
Date et signature